

Quand certains s'enrichissent, d'autres s'appauvrissent...

Cherchez l'erreur...

Didier Monnin

Golfe de Saint-Tropez

var-matin
Jeudi 25 janvier 2018

6

COGOLIN

Hippie Chic : quand la Ville paie les pots cassés



La Ville de Cogolin finance à hauteur de 300 000 € la refonte d'une parcelle de plage, concédée à une exploitante peu soucieuse d'assurer son activité commerciale contre les risques.

(Photo P. P.)

Camion déversant les matériaux et pelle-mécanique se chargeant de déblayer pour faire place nette : voici le manège qu'observent les riverains de la plage des Marines depuis la semaine dernière. Ce bout de plage est devenu un chantier à ciel ouvert. La surface occupée par l'établissement Hippie Chic est en phase de réhabilitation.

Carbonisé le 18 août 2016, en pleine saison lors d'un violent incendie, l'établissement de restauration et de bain de mer, avait rouvert en juillet 2017, en version paillote.

Cette fois, les aménagements provisoires ont été retirés, et le terrain arasé est actuellement remis en état par... la municipalité de Cogolin.

Le bâtiment communal en dur, qui faisait l'objet d'un

bail porte encore les stigmates du feu, sera remis aux normes.

300 000 euros de travaux

Une situation qui avait été longuement discutée lors du conseil de décembre dernier, l'opposition s'étranglant en découvrant que la commune offrirait 300 000 euros de travaux pour la paillote incendiée.

Sur le sable, la délégataire, car il s'agit aussi d'une concession du domaine public pour cinq saisons (2015 - 2020) sur un lot de 510 m², Marie-Laurence Guillemard, n'avait visiblement pas pris soin – pris la peine ? – d'assurer son exploitation commerciale pour les risques locatif ! « Ce sera couvert par les assurances de la mairie », avait tout simplement justifié le maire Marc-Etienne

Lansade. Un coup de pouce inédit dans ce genre de sinistre. Et visiblement, la municipalité ne semble pas vouloir se retourner contre cette délégataire peu précautionneuse.

« A Cogolin, qu'on se le dise, s'il arrive un malheur à un concessionnaire, la Ville lui sauvera la mise. Avec l'argent du contribuable... » ironisent les opposants au maire.

N. SA. ET P.P.